

Commune d'Uccle
Service de l'Urbanisme
Monsieur Jonathan Biermann
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 17/10/2025

N/Réf. : UCL20481_749_PU
Gest. : MB
V/Réf. : 16-48011-2025
Corr: Ronse Anne-Sophie
NOVA : 16/PU/1975240

UCCLE. Avenue de Sumatra, 24
(= partiellement en zone de protection du Manoir Pirenne et de son jardin paysager, classé comme site)
PERMIS D'URBANISME : rénover lourdement une maison unifamiliale
Demande de la Commune du 08/10/2025

Avis de la CRMS

Monsieur l'Echevin,

En réponse à votre courrier du 08/10/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 15/10/2025, concernant la demande sous rubrique.



Situation patrimoniale ©Brugis



Vue aérienne de la maison. Le Manoir Pirenne est visible en arrière fond. ©Google Street View



Axonométrie de la situation projetée. Image tirée du dossier de demande.

Les interventions projetées n'ont pas d'impact défavorable sur les vues vers et depuis le Manoir Pirenne et son parc paysager classé. Le projet n'appelle dès lors pas de remarque d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE

Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; info.urbanisme@uccle.brussel ; avis.advies.urba@uccle.brussels ; adeblock@uccle.brussels ; aronse@uccle.brussels ; nsuhorochko@uccle.brussels